



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Au pétitionnaire

Luxembourg, le 4 mai 2022

Objet : Votre pétition publique 2088 – Veloschaufferen solle Steiere bezuelen, wann se ëffentlech Stroosse benotzen / Les chauffeurs de vélos doivent payer une vignette s'ils profitent des voies publiques

Madame,

Le courrier du 3 mars 2022 au sujet d'une poursuite éventuelle de votre pétition sous rubrique reclassée en pétition ordinaire est resté sans suite favorable à ce jour.

Partant, la Commission des Pétitions, réunie en date du 27 avril 2022, a décidé que l'instruction de votre pétition est à considérer comme étant close.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés